

Accélérons ensemble les transitions avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030

Rencontre en Vendée le 3 octobre 2019

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OUTILS
ET REPÈRES
Collection



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
DREAL

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Pays de la Loire



Mot de bienvenue de Anne AUBIN-SICARD, 1ère adjointe Ville de la Roche-sur-Yon, chargée du développement durable



Cette demi-journée a pour sujet l'Agenda 2030, un projet rédigé et adopté par l'ensemble des membres de l'Organisation des Nations Unies. Certains peuvent alors se demander pourquoi un événement départemental, destiné aux acteurs du territoire, se concentre sur une thématique à visée internationale. Cette rencontre a justement pour objectif de mettre en avant le fait que les Nations ayant signé cet Agenda 2030 ne pourront pas assurer l'atteinte de ces dix-sept objectifs sans l'implication de l'ensemble des acteurs, à toutes les échelles. Il est donc indispensable que les acteurs du territoire s'emparent de ces objectifs et les intègrent à leurs actions ; pour les garder comme finalité globale.

I. Pourquoi cette rencontre ?

Introduction de Laure Martineau, DDTM 85

Les ODD sont novateurs et se distinguent d'autres outils et grilles de lecture applicables au développement durable car ils s'adressent à tous les acteurs. En effet, l'Agenda 2030 établit dix-sept objectifs qui ne pourront être atteints que si les collectivités et institutions publiques s'engagent, ainsi que les entreprises, les associations, les établissements d'enseignement, les citoyens. C'est l'ensemble de la société qui est donc sollicitée. D'ailleurs, l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs », montre bien que ces objectifs ne pourront être atteints sans un travail inter-acteurs.

L'Agenda 2030, le cadre de référence du développement durable

Présentation de Claire Lecerf, Commissariat général au Développement durable, Ministère de la Transition écologique et solidaire

En 2015, 193 pays membres de l'ONU ont adopté 17 objectifs de développement durable qui constituent l'Agenda 2030. Il est universel (il s'adresse à tous les pays, tous les acteurs), transversal (les 17 ambitions sont fortement interdépendantes) et inclusif (il ne faut laisser personne de côté).

Cet Agenda 2030 porte toute une ambition puisqu'il appelle à transformer notre monde. Il a été négocié entre Etats mais également avec l'ensemble de la société civile. Les ODD ont été pris au nom des peuples, pour la planète, la prospérité, la paix et les partenariats.

La France vient de publier une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD pour accélérer les transformations de la France. L'Agenda 2030 est maintenant le référentiel de base du développement durable en France et engage l'ensemble des acteurs.

Objectifs des rencontres départementales

- Découvrir l'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable
- Porter un nouveau regard sur les projets et les actions concourant au développement durable (PCAET, PAT, projets d'économie circulaire, rapport de développement durable, Déclaration de performances extra-financières, ...) grâce à cette nouvelle grille de lecture
- Comprendre les potentialités des ODD pour redonner du souffle aux démarches et lancer de nouveaux projets plus ambitieux
- Identifier les outils et ressources existants pour s'appropriier les ODD et s'engager





II. La parole aux acteurs de la Vendée

- *Hélène CREPEAU, responsable relations internationales, La Roche-sur-Yon*
- *François THIEBAULT, correspondant 85 de la CFE-CGC, syndicat au service de l'encadrement*

→ Les ODD, une grille de lecture pour développer une vision globale des enjeux

En tant que correspondant vendéen de la CFE-CGC, M. Thiebault est en interface avec un grand nombre de délégués syndicaux et/ou de référents RSE d'entreprises. Sa principale fonction consiste à les accompagner et à les aiguiller dans la prise en compte du développement durable dans leurs structures. Les ODD apportent une vision globale des sujets à traiter.

S'interroger sur la prise en compte des ODD pour une entreprise l'amène également à développer une vision sociétale de son impact.

De son côté, le service relations internationales de la Ville de La Roche-sur-Yon utilise les ODD comme grille de lecture dans la valorisation des actions de ses parties prenantes. Cela est aussi utile pour les informer sur les enjeux auxquels ils contribuent déjà ou non.

→ Les ODD, une invitation pour améliorer les projets

Le correspondant CFE-CGC se réfère à ce cadre lorsqu'il est sollicité pour des conseils sur une action. Il réfléchit avec son interlocuteur à la manière d'aborder d'autres points (par exemple, dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment, il a récemment été questionné sur le nombre de mètres carré réglementaires pour un poste de travail. Les ODD lui ont permis de pointer les aspects environnementaux à prendre en compte).

Grace à son rôle de conseil, la Ville de la Roche-sur-Yon est légitime pour questionner les actions de porteurs de projet accompagnés. Par exemple, une association de quartier qui débute son appropriation des ODD indiquera qu'elle contribue à l'ODD 4 « Education de qualité ». Ne pourrait-elle pas s'intéresser aussi à l'ODD 5 « égalité entre les sexes ? L'éducation est un vecteur pour répondre à cet ODD par exemple. Peu à peu, la plus-value des projets suivis par la collectivité est enrichie.

→ Les ODD, une opportunité pour décliner des actions en réponses à des objectifs chiffrés

Dès lors qu'une entreprise s'engage en faveur des ODD, elle va pouvoir décliner des indicateurs spécifiques à son activité afin de mesurer comment elle y contribue. Par exemple, si une entreprise du secteur bancaire s'engage à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, elle doit donc refuser toute sollicitation de financement d'installation de production d'énergie fossile à l'étranger. Cela peut être suivi dans sa Déclaration de performance extra-financière (DPEF) qui précise les émissions de gaz à effet de serre liées à ses encours.

Les conseils des acteurs pour s'approprier les ODD

- Démarrer doucement, mais sûrement, la découverte des objectifs de développement durable
- Comprendre son rôle dans l'atteinte des objectifs de développement durable, et sa place sur le territoire
- Bien saisir le cercle vertueux que les ODD tracent pour une structure : ne pas s'arrêter aux a priori et aux premières difficultés (pour les entreprises, le développement durable représente aussi de gains financiers)
- Tendre peu à peu vers une intégration globale des ODD dans l'ensemble de ses actions





Les ODD vus par d'autres acteurs en région

Les témoignages vidéo d'une collectivité et d'une entreprise ont également été diffusés lors de la rencontre :

- *Patrick LAMIABLE, VP délégué à la citoyenneté, à l'enfance/jeunesse et au développement durable de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et Marion RICHARTE, Responsable du service Amélioration de l'action publique et Développement Durable.*
- *Rémi PIERRE, Chef de projet RSE, Maisons du monde*

Ils sont à retrouver, avec d'autres témoignages, sur le site de la DREAL Pays de la Loire :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/objectifs-de-developpement-durable-r1947.html>





III. Des ateliers de découverte des ODD

Une découverte des ODD, des démarches du territoire et des synergies possibles

En sous-groupes, les participants ont pu s'approprier les ODD et découvrir comment chaque ODD impactait les seize autres. Chacun a pu s'interroger sur sa propre contribution à ces objectifs.



IV. Vers une large mobilisation pour le développement durable

Sandrine Verhaeghe, Responsable de l'unité démarches partenariales de développement durable à la DREAL

C'était la deuxième étape des rencontres départementales sur les objectifs de développement durable, qui auront lieu dans chacun des départements des Pays de la Loire. Elles sont chaque fois différentes, mais elles ont pour point commun de mettre en lumière les avancées de chacun dans le domaine du développement durable. Ce territoire ne part pas de rien, les actions mises en œuvre dans le cadre des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) qui parfois coexistent ou font suite à des démarches d'Agenda 21 constituent une contribution importante à l'Agenda 2030.

Il faut cependant aller plus loin, car l'atteinte des 17 objectifs de développements durable ne pourra se faire sans une mobilisation large des acteurs.



Rencontre initiée et pilotée par le
SCTE de la DREAL

Avec l'appui du CEREMA

Animation et préparation par le
Comité 21

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Connaissance des
territoires et évaluation

Directrice de publication :
Annick Bonneville

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex22
Tél : 02 72 74 73 00

ISSN : 2115-9998